

PROCÉDURE DE RÉ_INSCRIPTION À BLANCHE DE CASTILLE

La ré-inscription équivaut à la poursuite de la scolarité au niveau supérieur en 2026-2027 d'un élève déjà scolarisé à Blanche (de la Petite Section Maternelle à la 1^{re}).

La procédure se fait automatiquement. **Vous n'avez pas à saisir de dossier.**

Vous recevrez un mail, avec la procédure à suivre, sur votre espace « Famille » École Directe :

- de Madame Boite pour les élèves de **CM2 passant vers la 6^e**
caroline-boite@blanche-de-castille.fr
En décembre
- du Secrétariat École pour les élèves de la **Petite Section Maternelle au CM1** passant vers le niveau supérieur
secretariat-ecole@blanche-de-castille.fr
À partir de février
- du Secrétariat Collège pour les élèves de la **6^e à la 4^e** passant vers le niveau supérieur
benedicte-curie@blanche-de-castille.fr
À partir de février
- du Secrétariat Lycée pour les élèves de la **3^e à la 1^{re}** passant vers le niveau supérieur
[Adresse à suivre](#)
À partir de février

Les élèves de Terminale ne se ré_inscrivent pas (excepté si redoublement).